Maître d'Ouvrage

Commune de PRIMARETTE
Le Bourg
38270 PRIMARETTE

Opération

REFECTION MUR ENCEINTE
Mairie – Ecole & Esplanade – Jeux de boules
Le Bourg
38270 PRIMARETTE

Cahier de Clauses Techniques Particulières

LOT N° 1
DEMOLITIONS – GROS OEUVRE – VRD – CLOTURES

Architecte	Economiste	B.E. Structure
QUEMIN Bruno Architecte D.P.L.G.		**TECO**
173, chemin du château 38270 BEAUREPAIRE Tel. 04 74 79 04 54 Fax. 04 74 79 04 53 Bruno.quemin@wanadoo.fr	232, RN 7 38150 SALAISE SUR SANNE Tél. 04 74 86 09 57 Fax. 04 74 86 35 75 3d.ingenierie@wanadoo.fr	2, Av Jules Ferry 38550 PEAGE DE ROUSSILLON Tél : 04 74 11 17 20 Fax : 04 74 11 17 21 teco.peage@btp-ingenieriesolutions.com

DEMOLITIONS , GROS-OEUVRE , VRD , CLOTURES

1 DEMOLITIONS , GROS-OEUVRE , VRD , CLOTURES 2

1.0 GENERALITES 2

1.0.1 GENERALITES COMMUNES 2

1.1 PARTIE ECOLE ELEMENTAIRE NORD 6

1.1.1 INSTALLATION DE CHANTIER 6

1.1.2 TRAVAUX PREPARATOIRES 6

1.1.3 TERRASSEMENTS DEMOLITIONS 6

1.1.4 GROS-OEUVRE 7

1.1.5 VRD 8

1.1.6 DIVERS 10

1.1.7 FIN DE TRAVAUX 11

1.2 PARTIE ECOLE MATERNELLE SUD 12

1.2.1 INSTALLATION DE CHANTIER 12

1.2.2 TRAVAUX PREPARATOIRES 12

1.2.3 GROS-OEUVRE 12

1.2.4 VRD 12

1.2.5 DIVERS 13

1.2.6 FIN DE TRAVAUX 14

1 DEMOLITIONS , GROS-OEUVRE , VRD , CLOTURES

1.0 GENERALITES

1.0.1 GENERALITES COMMUNES

1.0.1.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX

a) Objet du marché

Les travaux faisant l'objet du lot n° 1 concernent l'ensemble des ouvrages de démolitions , gros oeuvre,VRD , clôtures nécessaire aux travaux de réfection des murs d' enceinte groupe scolaire mairie-école et esplanade jeux de boules sur la commune de PRIMARETTE 38270

Ces travaux comprendront l'intégralité des ouvrages et devront assurer le complet et parfait achèvement conformément aux règles de l'art.

b) Limites des prestations

Il est rappelé que l'entreprise du présent lot devra prévoir à sa charge tous les travaux nécessaires à une parfaite exécution de l'ensemble des ouvrages concernant ses prestations.

c) Engagement de l'Entrepreneur

L' Entreprise est réputée s'être assurée qu'il n'y a ni manque, ni double emploi dans les prestations fournies au titre de chaque chapitre du lot dont elle est responsable afin d'assurer un achèvement complet des travaux dans les règles de l'art et pour la bonne construction. Pour ce faire, l'Entrepreneur sera tenu de prendre connaissance des prestations de tous les corps d'état pour s'assurer que les prestations de son lot sont complètes et compatibles.

d) Prescriptions particulières

Les travaux comprendront la fourniture, le façonnage, et la pose de tous les éléments destinés au parfait achèvement de l'ouvrage décrit dans le présent CCTP.

L'entreprise aura, à sa charge, tous les travaux indispensables, conformément aux règles de l'art et de la bonne construction, sans qu'il puisse prétendre à une majoration du prix s'est rendu compte des travaux à effectuer, de leur importance et de leur nature et qu'il a suppléé par ses connaissances professionnelles aux omissions du présent CCTP.

Les ouvrages devront comporter tous les accessoires nécessaires à une bonne exécution des travaux présentant les garanties les plus absolues en ce qui concerne l'étanchéité.

Les prévisions contenues dans les pièces écrites et sur les plans ne constituent qu'une proposition que l'entrepreneur doit d'étudier mais pour lesquelles il ne pourra présenter les variantes ou les compléments qu'il estime indispensables.

En tout état de cause, il devra assurer une étanchéité absolue dont il restera entièrement responsable.

L'Entrepreneur sera tenu de prévoir dans ses dépenses tout ce qui doit normalement entrer dans le prix d'une construction à forfait pour les travaux de son lot.

e) Plans d'exécution

Avant tout commencement des travaux, l'Entrepreneur établira les plans d'exécution
Les plans seront obligatoirement accompagnés de notes qui comprendront pour chaque ouvrage :

un descriptif
l'évaluation des charges permanentes, ainsi que celles des surcharges
le calcul des éléments de l'ouvrage, détermination des efforts, des contraintes maxima,

1.0.1.2 GESTION DES DECHETS

A ce titre, l'entrepreneur du présent lot devra obligatoirement se soumettre aux prescriptions et directives qui lui seront données en phase préparatoire et en cours de chantier par le titulaire de ce dit lot.

Il devra tenir compte de l'ensemble des normes et règles en vigueur à la date de la remise de l'offre et notamment :

- Principaux textes français de réglementation environnementale visant les entreprises.
- Loi(s) relative(s) à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux.
- Décret(s) relatif(s) aux déchets d'emballage dont les détenteurs ne sont pas les ménages.
- Loi(s) en ce qui concerne l'interdiction de brûler les déchets sur les chantiers.

Il est rappelé l'interdiction d'abandonner ou d'enfouir des déchets quels qu'ils soient (même inertes) dans l'enceinte du chantier.

Il devra obligatoirement trier tous ses déchets issus de l'ensemble des prestations nécessaires à la bonne réalisation de ses ouvrages décrit au présent C.C.T.P., tels que démolitions, percements, rebuts, emballage, etc.., suivant leur catégorie (DIS, DMA, inerte et de leur sous famille éventuelle) avant de les stocker aux emplacements (bennes, points de stockage ou autre) qui lui seront indiqués.

Répartition des types de déchets suivant les trois groupes suivants :

- Déchets dangereux (DIS)
- Déchets ménagers et assimilés (DMA)
- Déchets inertes

Chaque entreprise doit l'évacuation par ses propres moyens de tous les emballages concernant ses produits, matériaux ou fournitures, de manière hebdomadaire sachant que les ouvrages exécutés et les abords devront être dans un parfait état de propreté tout au long du chantier.
Ces dispositions s'appliquent également aux voiries proches du chantier, dans le cas où les raisons des salissures proviennent du chantier.

1.0.1.3 DOSSIER DE PLANS DES OUVRAGES EXÉCUTÉS (D. O. E.)

Les plans, documents et prestations à fournir par l'entreprise après exécution des travaux en application des dispositions du CCAP sont au minimum celles données ci-après.

L'entreprise attachera une importance particulière à ces éléments concernant les matériaux, équipements et matériels. En particulier l'entreprise veillera à remettre au maître de l'ouvrage la totalité des documents lui permettant la conduite, l'utilisation, l'exploitation et la maintenance.

Le maître d'ouvrage sera juge du contenu de ces documents, de leur caractère exhaustif et de leur facilité d'utilisation.

Dossier de maintenance des lieux de travail :

L'entreprise doit la fourniture, sous présentation distincte du dossier des ouvrages exécutés (DOE), du dossier de maintenance et d'entretien des lieux de travail défini à l'article 235-5 du code du travail et aux articles auxquels il renvoie.

Ce dossier est constitué principalement d'éléments extraits du DOE complétés par les notices et autres documents permettant de répondre aux dispositions de l'article R235-5.

Liste type des différentes prestations

Notice technique descriptive

Le matériel fourni, s'il est constitué d'assemblages complexes, fera l'objet d'une description précise complétée de plans et si nécessaire de vues « éclatées ».

Les caractéristiques et références des différentes pièces seront répertoriées ainsi que le nom et adresse du fournisseur.

La notice technique descriptive devra permettre la localisation, l'identification et la commande de tout organe défaillant.

Caractéristiques des matériels et équipements

Des tableaux ou une base de données (format, Excel ou Access) reprendront les caractéristiques de tous les matériels et équipements (marque, type, nombre, repérage sur plans, localisation, caractéristiques) de façon à permettre la constitution d'une base de données maintenance.

Notice de fonctionnement

Lorsque l'utilisation d'un matériel ne relève pas de l'usage courant, ou si une erreur d'utilisation risque d'entraîner une détérioration de ce matériel, ou d'autres matériaux ou équipements, une notice de fonctionnement en donnera le mode d'emploi détaillé.

Notice d'entretien

Ce document est à produire lorsque les matériaux ou le matériel mis en œuvre nécessitent des précautions d'entretien (graissage, nettoyage, remplacement de pièces d'usure, etc…).

La notice d'entretien sera détaillée, elle précisera en particulier l'ensemble des tâches d'entretien et de maintenance préventifs, ainsi que les fréquences correspondantes.

Plans d'exécution conformes aux ouvrages exécutés

Les plans d'exécution conformes aux ouvrages exécutés à fournir sont les suivants :

- Plan des réseaux et VRD réalisé par un géomètre avec indication des niveaux de canalisation en tranchée ouverte.

- Plan de masse mis à l'échelle adaptée au projet, si nécessaire corrigé et complété pour être conforme aux ouvrages exécutés.

– Plans de tous les niveaux à l'échelle 1/50ème définissant précisément, par des plans cotés, la partition et la

distribution des locaux si nécessaire corrigés et complétés pour être conformes aux ouvrages exécutés.

- Plans de tous les niveaux à l'échelle 1/50ème définissant précisément, par des plans cotés, la partition et la distribution des locaux et faisant apparaître les équipements immeubles réalisés au titre de l'opération si nécessaire corrigés et complétés pour être conformes aux ouvrages exécutés.

- Plans cotés de toutes les façades et de toutes les toitures à l'échelle 1/50ème définissant précisément la composition du clos et du couvert et permettant le repérage des éléments qui les composent si nécessaire corrigés et complétés pour être conformes aux ouvrages exécutés.

- Coupes nécessaires à la compréhension du projet si nécessaire corrigées et complétées pour être conformes aux ouvrages exécutés.

- Plan d'exécution des ouvrages accompagnés de leurs nomenclatures et d'éventuelles spécifications techniques représentant sans ambiguïté les travaux réellement exécutés par les différents corps d'état.

Les documents seront fournis sur papier en 3 exemplaires et 1 dématérialisé (tous les document au format PDF + plans en PDF et DWG sur CD.

Plans de recollement et de détail

Les plans donnent un relevé précis en plan et niveau des ouvrages réellement exécutés par l'entreprise.

Les échelles à retenir seront les suivantes :

- Plan de distribution, plans techniques et coupes correspondantes, schémas unifilaires d'installation : échelle 1/50ème.

- Plan de détail : échelles appropriées.

Procès verbaux de classement ou labels

Pour les matériaux ou équipements faisant l'objet d'un classement ou d'un label officiel (comportement au feu, UPEC, AEV, EAU, Acotherm, etc…) l'entreprise fournira les procès verbaux correspondants en cours de validité.

Garantie du constructeur

Lorsqu'un matériau ou équipement fait l'objet d'une garantie du constructeur, l'entreprise fournira l'attestation correspondante.

Il est rappelé au présent Entrepreneur, que la réception des travaux ne pourra pas être prononcée avant transmission de ce dossier complet.

1.1 PARTIE ECOLE ELEMENTAIRE NORD

1.1.1 INSTALLATION DE CHANTIER

Sanitaires chantier : sanitaires publics à proximité mis à disposition par la commune
Eau et électricité à proximité fournis par la commune

1.1.1.1 DICT

Avant tous travaux l' entrepreneur établira les demandes de DICT auprès des différents services concernés

1.1.1.2 Signalisation de chantier

Fourniture et mise place de signalisation de chantier (panneaux , balisage etc ..) pendant la durée du chantier (1 mois)

1.1.1.3 Nettoyage voirie divers

Nettoyage quotidien de la voirie

1.1.1.4 Parc à matériaux

Aménagement d' une zone de stockage des matériaux fermée avec portail et cadenas

1.1.1.5 Clôture de chantier

Fourniture et mise en place pendant toute la durée du chantier de clôture type Heras de 2.00m de hauteur (50ml) y compris repli en fin de chantier et frais de location

1.1.1.6 Panneau réglementaire

Fourniture et pose de panneaux réglementaires (chantier interdit au public etc....

1.1.2 TRAVAUX PREPARATOIRES

1.1.2.1 Etampage dalle existante des sanitaires (zone travaux)

Fourniture et mise en place d'un étayage avec bastaings au sol et sous dalle

1.1.2.2 Sciage enrobés

Traçage , découpe d' enrobés , chargement et évacuation

1.1.3 TERRASSEMENTS DEMOLITIONS

1.1.3.1 Dépose étampage

Dépose étampage et mis à disposition du Maître d' Ouvrage

1.1.3.2 Démolition de mur

Démolition de mur en pierre , galets ou pisé de toute épaisseur y compris purge des fondations

1.1.3.3 Evacuation

Chargement et évacuation des gravois dans un site autorisé y compris frais de décharge éventuel

1.1.3.4 Maintien pour socle existant logette FT

1.1.3.5 Terrassement en pleine masse

Terrassement en pleine masse y compris démolition d' enrobés , à l' engin mécanique dans terrain de toute nature

- l 'implantation et le piquetage
- l'extraction et le chargement des matériaux
- le compactage du fond de forme
- le réglage des talus et le bâchage de ceux-ci
- l' évacuation des gravois dans un site autorisé y compris frais de décharge éventuel

1.1.3.6 Fouilles en rigole

Exécutées à partir de la plate-forme selon méthodologie employée par l'entreprise, par tout moyen approprié, quelles que soient la nature et la consistance du terrain , jusqu'aux niveaux nécessaires à l'exécution des ouvrages de fondations..

Compris réglage, roulage et mise à niveau des fonds de fouilles.
Compris chargement et transport pour évacuation dans un site autorisé y compris frais de décharge éventuel

1.1.4 GROS-OEUVRE

1.1.4.1 Béton de propreté

Béton de propreté C16/20 dosé à 200 kg/m3 coulé à pleine fouille, de 0.05m d 'épaisseur pour semelle filantes sous murs
mode de métré : au m3

1.1.4.2 Gros béton pour redans

Gros béton C20/25, coulé pleine fouilles pour redans

1.1.4.3 Gros béton pour adaptation

Gros béton C20/25, coulé pleine fouilles pour rattrapage du bon sol
mode de métré : m3 théorique

1.1.4.4 Semelles filantes BA

Exécution de semelles en béton armé en béton C20/25 coulée à pleine fouille éventuellement entre coffrage grossier , compris ferraillage en acier doux et acier haute adhérence, suivant indications de l'ingénieur en béton armé et du bureau de contrôle.
Ces bétons seront vibrés à l'aiguille afin d'obtenir une compacité maximum.
Compris mise en place préalable de toutes les armatures nécessaires,
Tous les aciers laissés en attente recevront obligatoirement des embouts de sécurité, et les treillis soudés des gouttières de sécurité, de modèle agréé

Les caractéristiques dimensionnelles des dites semelles sont établies d'après l'étude BA.

1.1.4.4.1 Béton

1.1.4.4.2 Armatures HA

1.1.4.5 Murs BA

Parois en béton banché C25/30, parement vu finition parfaitement lisse
épaisseur : 0.20 m
Tous ces bétons seront vibrés en principe au moyen d'une aiguille afin d'obtenir la meilleure compacité. La vibration sera jugée suffisante lorsqu'il ne se formera plus de bulle en surface et que cette dernière sera recouverte d'une mince couche de laitance brillante.

L'entrepreneur devra employer des coffrages contre-plaqués marines ou métalliques permettant de livrer des parements intérieurs "brut de décoffrage lisse.

NOTA :
Les ouvrages seront traités en coffrage selon la terminologie des D.T.U. 21 et 23.1 rappelée si dessous :

- **Classe 2** : ordinaire pour tous les ouvrages enterrés
  parements soignés pour tous les ouvrages en élévation
- Les murs seront destinés à rester brut de décoffrage

1.1.4.5.1 Béton

1.1.4.5.2 Coffrage

1.1.4.5.3 Armatures HA

1.1.4.5.4 Armatures TS

1.1.4.5.5 Scellement de barres HA

Scellement de barres HA 8 à la résine uréthane métacrylate d'injection HILTI HY 200 avec douille
Tous les 0.25m en quinconce

Localisation :

en périphérie dalle existante pour mur MS3

1.1.4.5.6 Joint de dilatation

Joint de dilatation type Elastojoint pour étanchéité, marque COUVRANEUF sur murs de soutènement

1.1.5 VRD

1.1.5.1 Drain

Réalisation de drain derrière mur comprenant :

Cunette :
L'entrepreneur exécutera en fond de drainage une cunette en béton Cette cunette sera réalisée avec une pente minimum de 0.5%, elle sera dans tous les cas implantée au-dessous des semelles B.A. des fondations.

Dans cette cunette sera mis en place une canalisation perforée en P.V.C. diamètre 100.

Remplissage :
Remblaiement du drain comprenant :
- apport et mise en place de galets
- feutre géotextile anti-contaminant

compris toutes sujétions

Raccordement des drains :
Aux différents points bas du drain, seront exécutés des regards (sans tampon) en béton de 40 x 40 x 40 dans lesquels la cunette et le tuyau perforé viendront se déverser.
L ' évacuation du drain sera raccordé sur le réseau eaux pluviales des toitures terrasses

1.1.5.2 Peinture bitumineuse

Application en 2 couches croisées d' une 'émulsion bitumineuse de type FLINKOTE ou équivalent.

1.1.5.3 Protection mécanique

Fourniture et mise en place d'une membrane embossée de polyéthylène haute densité chargée au noir de carbone type DELTA MS et protection en tête par bande porte solin en aluminium avec joint élastomère compris fixations mécaniques .

1.1.5.4 Regard 40 x 40

La prestation comprend :
- la fourniture et pose de regard de branchement en béton préfabriqué
- le terrassement nécessaire et l'évacuation des matériaux à la décharge
- le calage soigné de l'élément de fond
- la fourniture, pose et scellement d'un tampon fonte classe **125KN**
- le raccordement de la canalisation
- section intérieure 0.40m x 0.40m

1.1.5.5 Puisard 50 x 50

La prestation comprend :
- la fourniture et pose d' un puisard en béton préfabriqué sans fond
- le terrassement nécessaire et l'évacuation des matériaux à la décharge
- le calage soigné de l'élément de fond
- la fourniture, pose et scellement d'une grille fonte classe C **250 KN**
- le raccordement de la canalisation
- le remblaiement en galets (1.000m3)
- section intérieure 0.50m x 0.50m

1.1.5.6 Remblaiement derrière mur

Fourniture et mise en place de galets 0/80 cru pour remblaiement derrière mur

1.1.5.7 Couche de réglage

Apport et mise en place d 'une couche de fermeture en gravier 0/315 de 0.05m d ' épaisseur soigneusement compacté .

1.1.5.8 Enrobés à chaud

Fourniture, transport et mise en oeuvre de béton bitumineux 0/10 exécutée mécaniquement ou manuellement et comprend en outre:

- Le nettoyage de chaussée avant répandage
- Le transport en camions bâchés
- Le compactage et la réalisation éventuelle de la planche d'essais

La réalisation des découpes de chaussée et la mise en oeuvre manuelle pour raccords aux chaussées existantes, en rive et aux obstacles tels que regards de visite, bouches à clés, etc...

1.1.5.8.1 Enrobés 120kg/m² pour cour école

1.1.5.8.2 Enrobés 150kg/m² pour parking

1.1.6 DIVERS

1.1.6.1 Enduit de façade monocouche

Réfection de l ' enduit de façade sur ancien enduit conservé comprenant :

- vérification de la nature de l' enduit existant au test flamme
- vérifier la porosité de la surface par projection d ' eau
- vérifier la dureté de l' enduit
- sondage pour localiser les parties non adhérentes ou peu résistantes
- réalisation de tous renformis nécessaires avec un mortier adapté
- écrêtage des reliefs à la disqueuse ou à la brique de Carborandum
- application d ' un produit de traitement contre les mousses si cela s ' avère nécessaire , rinçage
- lavage à haute pression

humidification du support ou application d' un régulateur de porosité 24 heures avant l' enduit de parement

Enduit monocouche projeté de composition : ciment blanc et chaux grasse, granulats sélectionnés, adjuvants organiques, hydrofuges de masse, pigments minéraux.
Coloris selon choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabricant.
Finition "taloché fin ".
Nota : à inclure dans les prix unitaires, les profils aluminium laqué nécessaires à la protection de la tranche d'enduit selon les exigences des D.T.U.

Possibilité de polychromie au choix de l'Architecte et du maître d'ouvrage

Compris la mise en place des échafaudages nécessaires et conformes à la réglementation

1.1.6.2 Chaperon béton

Chaperon de couronnement, en béton coulé en place débordant de 40cm de large
du mur, comprenant les coffrages soignés et armatures à la demande, ainsi que le lissage
du dessus avec façon de pentes et façon de goutte d'eau sous chaque débord du chaperon.
ou élément préfabriqué

1.1.6.3 Clôture en panneaux rigides

Fourniture et pose d'une clôture en panneaux rigides
Panneaux :
- grillage soudé et plastifié à maille rectangulaire 200 x 50 mm
- diamètre des fils verticaux : Ø 5 mm
- section des fils horizontaux : Ø 5 mm
- nervures de renfort nombre 3
- picots sur une seule lisière et dépassant de 30mm

Poteaux
- poteaux carrés en tôle d'acier soudée , avec insert pour fixation des panneaux et capuchons aluminium
- section : 60 x 60 mm x 1.5 mm épaisseur
- les poteaux seront fixés sur mur béton
-

Accessoires et pièces de fixation
- sont compris tous accessoires nécessaires pour pose sur mur avec platines ou scellé
- (brides écrous et clips, traitement des angles etc...)
- pose horizontale
- hauteur clôture : 1.25m
- **couleur RAL au choix**
- **Type et marque de la clôture à préciser par l' entreprise**

1.1.6.4 Travaux en découverte

Somme à valoir pour travaux divers en découverte sur existant à justifier sur attachement contradictoire avec la Maîtrise d' Oeuvre
valeur : 1000.00€
NOTA : toute prestation demandée mais non constatée et validée par le Maître d'œuvre sera refusée.

1.1.6.5 Etudes coffrage et ferraillage

Etudes à la charge financière de l'entreprise.
Etudes pour coffrage et ferraillage
Ces études sont payables à Mr QUEMIN Bruno (Architecte mandataire) à la première situation de travaux. (Convention à établir à la signature du marché avec délai de paiement par chèque à 30 jours).
Somme forfaitaire : 3430.00€ HT

1.1.7 FIN DE TRAVAUX

1.1.7.1 Repliement installation de chantier

1.1.7.2 Plan de recollement

Dossier DOE comprenant :
Plan d'exécution des ouvrages accompagnés de leurs nomenclatures et d'éventuelles spécifications techniques représentant sans ambiguïté les travaux réellement exécutés par les différents corps d'état.

Les documents seront fournis sur papier en 3 exemplaires et 1 dématérialisé (tous les document au format PDF + plans en PDF et DWG sur CD.

1.2 PARTIE ECOLE MATERNELLE SUD

1.2.1 INSTALLATION DE CHANTIER

1.2.1.1 Clôture de chantier

Fourniture et mise en place pendant toute la durée du chantier de clôture type Heras de 2.00m de hauteur (50ml) y compris repli en fin de chantier et frais de location

1.2.2 TRAVAUX PREPARATOIRES

1.2.2.1 Dépose de clôture existant

Dépose de clôture existante (42ml) y compris massif de fondation , chargement et évacuation

1.2.2.2 Déplacement provisoire d' un bac à sable

1.2.3 GROS-OEUVRE

1.2.3.1 Dérasement tête de mur

Dérasement de la couvertine et de la tête de mur (en galets roulés) chargement et évacuation

1.2.3.2 Arase BA sur mur

Arase BA horizontale sur mur comprenant béton C25/30 , coffrage , armatures HA

Localisation :

dans cour école

1.2.3.3 Chaperon béton

Chaperon de couronnement, en béton coulé en place débordant de 50cm de large
du mur, comprenant les coffrages soignés et armatures à la demande, ainsi que le lissage
du dessus avec façon de pentes et façon de goutte d'eau sous chaque débord du chaperon.
ou élément préfabriqué

1.2.4 VRD

1.2.4.1 Démolition enrobés

Traçage , découpe et démolition d' enrobés , chargement et évacuation

1.2.4.2 Couche de réglage

Apport et mise en place d 'une couche de fermeture en gravier 0/315 de 0.05m d ' épaisseur soigneusement compacté .

1.2.4.3 Enrobés à chaud 120kg/m²

Fourniture, transport et mise en oeuvre de béton bitumineux 0/10 dosé à 120kg/m² exécutée mécaniquement ou manuellement et comprend en outre:

- Le nettoyage de chaussée avant répandage
- Le transport en camions bâchés
- Le compactage et la réalisation éventuelle de la planche d'essais

La réalisation des découpes de chaussée et la mise en oeuvre manuelle pour raccords aux chaussées existantes, en rive et aux obstacles tels que regards de visite, bouches à clés, etc...

1.2.5 DIVERS

1.2.5.1 Clôture en panneaux rigides pose sur mur

Fourniture et pose d'une clôture en panneaux rigides
Panneaux :

- grillage soudé et plastifié à maille rectangulaire 200 x 50 mm
- diamètre des fils verticaux : Ø 5 mm
- section des fils horizontaux : Ø 5 mm
- nervures de renfort nombre 3
- picots sur une seule lisière et dépassant de 30mm

Poteaux

- poteaux carrés en tôle d'acier soudée , avec insert pour fixation des

panneaux et capuchons aluminium

- section : 60 x 60 mm x 1.5 mm épaisseur
- les poteaux seront fixés sur mur béton
-

Accessoires et pièces de fixation

- sont compris tous accessoires nécessaires pour pose sur mur avec platines ou scellé
- (brides écrous et clips, traitement des angles etc...)
- pose horizontale
- hauteur clôture : 1.25m
- **couleur RAL au choix**
- **Type et marque de la clôture à préciser par l' entreprise**

1.2.5.2 Clôture en panneaux rigides pose sur plots

Fourniture et pose d'une clôture en panneaux rigides identique à celle décrite ci avant
Sauf :

- les poteaux seront scellés dans massif béton
- Les massifs seront réalisés par le présent lot (fouille , remplissage béton , évacuation des terres)

1.2.5.3 Portillon dimension 1.20m x 1.25m ht

Fourniture et pose d'un portillon 1 vantail galvanisé à chaud et plastifié polyester coloris ver foncé RAL 6005

Dimension : 1.20m x 1.25m ht

- poteaux supports en profil de 120 x 120 mm x 3 mm épaisseur, scellés dans longrine BA (à la charge du présent présent lot , fouille , béton , armatures HA)
- barreaudage vertical en tubes carrés de 25 x 25mm espacés tous les 110mm
- encadrement en tube rectangulaire 60 x 60 mm
- charnières réglables
- gâche
- béquilles acier

- gâche et serrure avec cylindre incorporée dans le cadre sur organigramme de la commune
- verrou au sol ou contre mur pour maintien du vantail en position ouverte , compris scellement

1.2.5.4 Déplacement d' un bac à sable

1.2.5.5 Travaux en découverte

Somme à valoir pour travaux divers en découverte sur existant à justifier sur attachement contradictoire avec la Maîtrise d' Oeuvre
valeur : 350.00€
NOTA : toute prestation demandée mais non constatée et validée par le Maître d'œuvre sera refusée.

1.2.5.6 Etude d'exécution

Etudes à la charge financière de l'entreprise.
Les études d'exécution sont réalisées par le bureau d'étude (ou Economiste) et l'Architecte suivant les lots et fournies au dossier de consultation, complétées par plans de détails, nécessaires en phase chantier (hors plans de fabrication et détail de tableaux d'approvisionnement propres à l'entreprise, etc ….)

Ces études sont payables à Mr QUEMIN Bruno (Architecte mandataire) à la première situation de travaux. (Convention à établir à la signature du marché avec délai de paiement par chèque à 30 jours).

Somme forfaitaire : 400.00€ HT

1.2.6 FIN DE TRAVAUX

1.2.6.1 Repliement installation de chantier

1.2.6.2 Plan de recollement

Dossier DOE comprenant :
Plan d'exécution des ouvrages accompagnés de leurs nomenclatures et d'éventuelles spécifications techniques représentant sans ambiguïté les travaux réellement exécutés par les différents corps d'état.

Les documents seront fournis sur papier en 3 exemplaires et 1 dématérialisé (tous les document au format PDF + plans en PDF et DWG sur CD.